

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 JUIN 2012**

**Délibération
n° 2012.06.121**

**Schéma de cohérence
territoriale - Syndicat
mixte de
l'Angoumois :
désignation des
délégués -
modification de la
délibération n° 248 du
10 décembre 2009**

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **1 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Christophe CHOPINET à Maurice HARDY, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Alain PIAUD à Jean-Pierre GRAND, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE,

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Anissa EL MESSOUDI, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Patrick BOUTON, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUIN 2012

**DELIBERATION
N° 2012.06.121**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapporteur : Monsieur le Président

**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE - SYNDICAT MIXTE DE L'ANGOUMOIS :
DESIGNATION DES DELEGUES - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 248 DU 10
DECEMBRE 2009**

Par délibération n°61 du 29 mars 2012, le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts du Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA) chargé de la mise en place et du suivi du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Angoumois, pour y inclure les changements liés à l'intégration de la commune de Mornac au GrandAngoulême.

Suite à la publication de l'arrêté préfectoral du 14 mai 2012 modifiant la décision institutive du SMA transférant notamment la représentation de la commune de Mornac au GrandAngoulême, il convient, en application de l'article 8 des nouveaux statuts, d'augmenter le nombre de délégués communautaires représentant l'agglomération au comité syndical du SMA de 35 à 36 titulaires et de 10 à 12 suppléants.

Par délibération n°248 du 10 décembre 2009, vous avez désigné les représentants de l'agglomération au comité syndical du syndicat mixte de l'Angoumois. Il convient donc de modifier cette délibération afin d'intégrer les trois délégués supplémentaires issus de la commune de Mornac et de procéder à leur désignation.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER M. Jacques PERSYN en tant que délégué titulaire, M. Francis LAURENT et Mme Nathalie VIOLLET en tant que délégués suppléants pour représenter le GrandAngoulême au comité syndical.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 juin 2012

Affiché le :

13 juin 2012